

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(10\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 12 avril 1869](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 12 avril 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Favre, Jules \(1809-1880\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 avril 1869](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Lieu de destinationInconnu

Description

Résumé

À propos des élections législatives de mai et juin 1869 en France. Godin communique à Favre l'épreuve du manifeste électoral en faveur de la candidature de ce dernier. Il espère qu'il ne contient rien d'offensant à l'égard de l'Empereur, du gouvernement ou de la constitution. Godin pose à Favre une série de questions sur la distribution du manifeste ; il espère une réponse avant la prochaine réunion du comité électoral à La Capelle.

Mots-clés

[Actualité](#), [Élections](#), [Idées politiques](#)

Personnes citées [Bonaparte, Charles Louis Napoléon \(1808-1873\)](#)

Œuvres citées *Manifeste électoral du comité démocratique de l'arrondissement de Vervins et des cantons de Rozoy et Marle...*, Guise, Impr. de Berthaut, 1869. [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5429534t/f2>, consulté le 4 mars 2023]

Événements cités [Élections législatives \(24 mai et 7 juin 1869, France\)](#)

Lieux cités [La Capelle \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Favre, Jules (1809-1880)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Avocat et homme politique français né en 1809 à Lyon (Rhône) et décédé en 1880 à Versailles (Yvelines). Représentant du peuple en 1848 et en 1849, député de 1858 à 1870, membre du gouvernement de la Défense nationale, ministre, représentant en 1871 et sénateur de 1876 à 1880. Il est avocat de Godin en 1863-1865 dans le procès en séparation qui l'oppose à sa première épouse Esther Lemaire.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (10)

Collation 2 p. (102r, 103r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

Genève le 12 avril 1869 ¹⁰⁹

à Paris
Cher Monsieur
Je vous joins à cette lettre
les deux ou trois manifestes dont je vous
ai soumis le manuscrit; veuillez en
faire au plus vite la lecture et me
donner votre appréciation et vos
propos. L'impression a été faite pendant
un temps parce qu'il a manqué
de caractères d'impression; il nous faut
et gagner le temps perdu.
Je prie que ni l'empereur ni l'empire
à la persécution de l'empereur, ni l'empire
ni la haine et au mépris du caractère
sont, ni attaque à la constitution, ni
faute notable, rien enfin de la nature
des délits fabriqués contre les auteurs.
Et en cet état de choses de la mission
publique, il faut nous mettre bien en
garde pour la simulation et les
opérations.
Il importe donc de reconnaître comment
la police peut, en empêchant la simulation
des délits par la persécution, que
je songe à en faire des délits et
les délits de persécution lui en sont
restés à voir; ils sont tout au plus
et le même!

Adieu
Julien Favre

je ferai tirer sur l'embus à la dernière
 aussitôt que je serai d'auteur avec vous.
 pourrons nous l'envoyer aussitôt en
 paquet par les messageries, pour être
 distribué de la main à la main?
 ou bien dans le colportage, est sans doute
 la pour nous imprimer?
 pourrons nous l'envoyer sous bande
 par la poste?

quelles sont les personnes qui peuvent
 tenir chez elles le dépôt des exemplaires
 et se charger de les vendre?

si je puis servir une première
 réponse à vous sur ces questions, merci
 de, cela viendrait fort à point car
 nous avons une réunion près de Paris
 prochain à la capitale, dans laquelle
 seront débattues ces questions, et les sous
 et moyens à employer je pourrais
 encore servir votre lettre par le courrier
 de jeudi matin, est à dire celui de mercredi
 & heures du soir, départ de Paris

je ne vous dis encore rien de votre
 candidature dans notre transcription
 de nos lettres, fait grand succès et
 nos desiderata
 agréez avec confiance nos sentiments
 de profonde affection

Cochin